

Les attac d'Europe proposent (extraits)

Une Europe alternative mettant au pas la finance

Nous demandons que l'UE puisse restreindre et contrôler les mouvements de capitaux et crée une taxe sur toutes les transactions financières (de type taxe Tobin).

Nous demandons la création d'un pôle financier public couvrant l'ensemble du système bancaire et la mise sous contrôle parlementaire de la Banque centrale européenne.

Il faut faire cesser tout transfert de capitaux des banques et des entreprises de l'UE vers les paradis fiscaux et demander leur fermeture immédiate.

Une Europe qui mène enfin une politique sociale

Nous demandons que les besoins fondamentaux soient assurés par des services publics renforcés. Nous refusons que les droits sociaux, dont celui à un emploi, soient soumis au droit de la concurrence.

Nous demandons que l'UE harmonise vers le haut les conditions de travail et lutte activement contre toute discrimination.

Nous demandons le réhaussement de la part travail dans le partage de la richesse produite.

Une Europe vraiment démocratique

Nous demandons une Europe avec des institutions démocratiques, basées sur un nouveau texte rédigé par une assemblée européenne élue démocratiquement et soumis à référendum.

Une Europe vraiment écologique

Pour devenir une zone écologiquement soutenable, l'UE doit mener une politique réellement contraignante de réduction des gaz à effet de serre et donner la priorité aux énergies renouvelables.

La PAC (Politique agricole commune) doit soutenir à la fois des prix rémunérateurs pour les paysans, une alimentation de qualité pour tous et une agriculture paysanne et respectueuse de l'environnement. L'importation et la culture d'OGM doivent être interdites.

Une Europe solidaire avec le reste du monde

Nous demandons que l'UE cesse d'imposer des accords de libre-échange injustes aux pays les plus pauvres (ex. les derniers accords avec l'Afrique et les Caraïbes) et qu'elle abolisse leur dette extérieure.

Nous insistons aussi pour qu'elle défende le principe de souveraineté alimentaire, au Nord comme au Sud.

L'Union doit protéger les plus démunis par le droit d'asile. Instrument pour la paix, sa défense doit être indépendante de l'OTAN.

Attac : Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens



Attac-Isère - Siège social : Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE / Boîte vocale : 04 76 47 32 81
Site internet : www.local.attac.org/attac.38 / Email : attac38@attac.org
Permanences : MDA les mercredis a.m. 15 h, 18 h

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Bâtissons une « autre Europe »

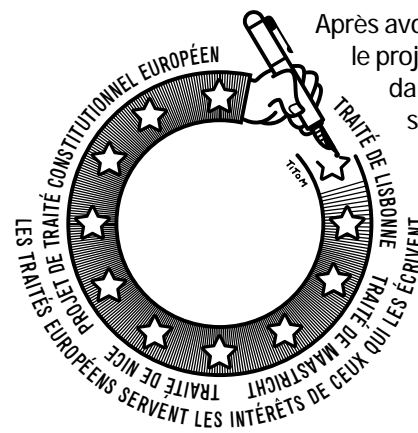
démocratique, sociale, solidaire et écologique

Alors que les citoyennes et citoyens de l'Union européenne vont être appelés à élire leur Parlement du 4 au 7 juin prochains, une crise financière, économique, sociale et écologique sans précédent continue de déferler sur le monde. Elle étale au grand jour la faiblesse de l'Union et la responsabilité de ses dirigeants.

Une autre Europe pourrait, avec ses atouts sociaux, technologiques, éducatifs, diplomatiques, concourir à la résolution des défis du XXI^e siècle. Mais, verrouillée dans les principes et les dogmes néolibéraux de ses traités (ceux-là mêmes qui ont précipité le monde dans la crise globale), l'Union européenne se révèle incapable de faire face à la situation. Ce sont précisément ces politiques libérales menées par l'Union et par les États qu'il convient, plus que jamais, de combattre.

Les enjeux

Dans cette période de crise globale, on pourra regretter que le débat public sur le rôle de l'Europe soit peu présent.



Après avoir mené (avec succès) en 2005 campagne contre le projet de traité constitutionnel européen (TCE), gravant dans le marbre des politiques néolibérales, et après s'être mobilisé contre la ratification du traité de Lisbonne, copie conforme du TCE, Attac voudrait clarifier les enjeux de cette élection européenne.

En rappelant tout d'abord que le Parlement que nous allons élire doit être le garant du respect de l'avis exprimé démocratiquement par les peuples (cas du référendum irlandais).

« Se réappropriier ensemble l'avenir du monde »

(mai 2009)

Un Parlement . . .

Seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel, le Parlement européen est loin d'avoir tous les pouvoirs de décision. Néanmoins, il s'est renforcé récemment grâce à la procédure de codécision avec le Conseil de l'Union européenne (Conseil des ministres).

... aux pouvoirs limités

Il ne peut pas proposer de loi, mais seulement soumettre des propositions à la Commission européenne. De nombreuses orientations sont prises sans que ni lui ni les parlements nationaux aient été consultés : sécurité, politique monétaire, contrôle du mouvement des capitaux, droits de douane, remise en cause des législations nationales du travail...

... qui a pris quelques décisions importantes

La politique sociale ne devrait pas se faire sans les parlements, au niveau national ou européen. Or, ce sont d'autres instances européennes qui imposent leurs choix, souvent en toute opacité : Commission, Conseil européen, Conseil des ministres, Cour de justice européenne...

Le Parlement européen a malgré tout pu limiter les reculs sociaux :

- ⇒ au moment de la directive « services » (Bolkestein),
- ⇒ s'opposer à la directive portuaire
- ⇒ ou à l'actuel projet de directive sur le temps de travail, rejeté le 17 décembre 2008, puis définitivement abandonné (du moins pour cette législature) en avril 2009.

... mais pas toujours bonnes

Ces sursauts salutaires ne peuvent masquer que le Parlement, dans sa majorité actuelle, appuie les politiques néolibérales et antidémocratiques. Ainsi, en février 2008, il a rejeté un amendement proposant de respecter le résultat du référendum irlandais sur le traité de Lisbonne, quel qu'en soit le résultat. Il a voté plus récemment la directive dite « de la honte » sur la rétention et l'expulsion des immigrants ainsi que les directives de déréglementation des services publics (énergie, service postal...)

Ce que nous voulons pour le Parlement européen

Attac est favorable à ce que le Parlement européen devienne, dans le cadre d'une définition stricte du principe de subsidiarité, l'instance législative principale s'agissant des compétences européennes.

Mais nous demandons aussi que les parlements nationaux soient impliqués dans les décisions européennes.

L'Europe dans la crise

Parce qu'elle a fait de la libre concurrence son principe majeur, l'Union européenne a contribué à précipiter le monde dans la crise. Les politiques actuelles ne remettent pas ce principe en cause et cherchent à faire payer la crise aux salariés, aux chômeurs, aux retraités. Elles restent fidèles aux dogmes néolibéraux (libre-échange, liberté de circulation des capitaux).

Pour sortir de la crise, bâtissons une autre Europe !

Quel projet européen ?

Nous voulons souligner la nécessité d'une refondation du projet européen, car nous considérons qu'aucune construction européenne durable ne pourra se faire sans respecter les principes de dignité humaine, de démocratie, de justice économique et sociale, de solidarité, de refus de toute forme de discrimination, de recherche de la paix et d'un développement écologiquement soutenable.

Or, la construction européenne actuelle est aux antipodes de ces principes.

Elle est fondée, de traité en traité, sur les principes du « marché libre » et de la concurrence « libre et non faussée » entre les systèmes sociaux et fiscaux des pays membres de l'Union.

Alors que les droits sociaux (limités) dépendent d'abord du droit des affaires, les mouvements des biens, des services et des capitaux jouissent d'une priorité sans entrave. Par conséquent, le dumping salarial et social, la concurrence fiscale, l'abandon des droits du travail sont organisés et se généralisent.

C'est sur ces bases discutées entre 15 attac d'Europe que les propositions suivantes sont soumises au débat :

⇒ (voir au dos)

